Organisme de formation : AM&JT, siège social 16 esplanade du champ de mars 35000 Rennes
RCS de Rennes sous le SIRET n° 834 595 126 00014 – représentée par : M. Adam & M. Tabore
numéro d'enregistrement 53351021735, Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

BIEN REDIGER LES DOCUMENTS SOCIETAUX

Public visé

Professionnels de l'immobilier

Spécialiste de la transaction ou Gestion Assistante

Conseiller en patrimoine

Objectifs de la formation

Savoir rédiger les documents statutaires

Maîtriser les points essentiels des procès-verbaux

Coordonner une cession de parts sociales (immobilière)

Contenu de la formation

Les statuts

Les procès-verbaux d'assemblée générale extraordinaire / les procès-verbaux d'assemblée générale ordinaire

La cession des parts sociales et ses restrictions

La loi Pacte

Moyens et méthodes pédagogiques

Avoir un accès internet et un ordinateur, une tablette ou un smartphone (FOAD)

Contenus vidéo et textes à visionner, fiches à télécharger

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h

Modalités de suivi

Assistance technico-pédagogique 7j/7 9j-19h par chat, téléphone ou email

Encadrement pédagogique assuré par Julien TABORE, master en droit privé

Suivi technique assurée par Médéric ADAM, informaticien

Evaluation – Sanction - Durée

QCMs intermédiaire et final (obtenir un score supérieur à 80%)

Délivrance d'une attestation automatiquement après 7h et l'obtention du QCM

Durée de la formation : 7h (accès illimité au rythme de l'apprenant)

Formez-vous sur notre réseau en ligne, **Loi ALUR**, Formations **DDA & IAS**, formation **IOBSP**

maformationimmo.fr | Maformation Assurance.fr | MaformationIOBSP

www.maformationimmo.fr | www.maformationassurance.fr | www.maformationIOBSP.fr